

Acquisition des Consommables Informatiques pour le FONAREV



FONAREV

Fonds National des Réparations des Victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité

 **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

Réf: DGA/KAM/DRG/CAB/CGPMP/372/10/2026

Kinshasa, le 09 OCT 2026

La Direction Générale

Avis d'Appel d'Offres National

MARCHE DE FOURNITURES

L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LE FONAREV

Source de financement : Sur fonds propres

Appel d'offres National : AAON N° 04-F/DG FONAREV/CGPMP/PF/10-2026

Date de publication : 09 octobre 2026

Date de remise offres : 10 novembre 2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés approuvé par la DGCMP en date du 15 juillet 2026 et paru sur les sites web à accès libre www.amp-rdc.cd et www.fonarev.cd.
2. Le **FONAREV** a sollicité et obtenu du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, des fonds, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition des consommables informatiques.
3. Le **FONAREV** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces consommables informatiques en trois (3) lots individuels, chaque lot constituant un marché distinct, répartis comme suit :
 - (a) Lot 1 : Cartouches Canon ;
 - (b) Lot 2 : Cartouches HP ;
 - (c) Lot 3 : Cartouches OKI.

Le FONAREV utilise régulièrement des consommables informatiques, notamment des cartouches d'encre et des toners, pour assurer le fonctionnement continu de ses imprimantes et équipements bureautiques. Ces besoins sont récurrents, mais les quantités effectivement consommées varient selon le volume des activités et ne peuvent être déterminées avec précision à l'avance.

Le FONAREV souhaite, par conséquent, sélectionner un ou plusieurs fournisseurs auprès desquels il pourra effectuer des achats répétitifs de consommables informatiques, à l'issue d'une seule procédure complète de mise en concurrence. Les différentes références de cartouches ainsi que les quantités annuelles estimatives sont précisées dans le Dossier d'Appel d'Offres. **Les soumissionnaires renseigneront le bordereau des prix unitaires afin de permettre l'évaluation et la comparaison des offres. Les fournitures seront commandées progressivement, en fonction des besoins réels du FONAREV, au moyen de bons de commande émis pendant la durée du marché et dans la limite des quantités ou du montant maximum fixé dans le contrat.**

Les variantes ne seront pas prises en considération.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert, tel que défini dans la Loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres auprès du Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics du **FONAREV**, du lundi au vendredi de dix heures 10h00' (TU+1) à quinze heures 15h00' (TU+1), à l'adresse mentionnée ci-après : FONAREV, Immeuble Riviera, 4^{ème} étage, Secrétariat permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, n°26, avenue Colonel Lukusa, Kinshasa/Gombe (Référence : à 100m du Premier Mall)
Courriel : cqmp@fonarev.cd, avec copie pour information à jeanmarie.kalombo@fonarev.cd

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Exigences d'ordre administratif :

- Fournir les preuves de l'existence juridique du soumissionnaire, selon sa forme juridique, notamment : les statuts notariés (pour les sociétés), le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Fournir l'identification Nationale harmonisée ;
- Fournir le numéro d'impôt (certificat) ;
- Fournir l'attestation de régularité de paiement de cotisations à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en cours de validité ou preuves de paiement pour les mois de juin, juillet et août 2026 ;
- Fournir l'attestation valant quitus fiscal en cours de validité au moment de la soumission, assortie des preuves de paiement de l'IBP (acomptes provisionnels 2025), l'IPR et la TVA des six derniers mois (août 2026, juillet 2026, juin 2026, mai 2026, avril 2026 et mars 2026) ;
- En cas de groupement, joindre l'acte désignant le chef de file et les documents requis ci-haut de chaque membre du groupement.

N.B : Pour les firmes étrangères, l'équivalent desdits documents doivent être notarié par la représentation Diplomatique de la RDC dans le pays de provenance du candidat.

b. Les exigences d'ordre financier :

- Joindre à l'offre, les états financiers des exercices fiscaux de trois dernières années (2025- 2024- 2023), certifiés par un Cabinet d'Audit/ d'Expertise Comptable ou de Commissariat aux comptes indépendant régulièrement inscrit au Tableau de l'ONEC (pour les candidats nationaux) ou de tout autre Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF (pour les candidats internationaux) ;
- Présenter un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (3) dernières années (2025- 2024- 2023), égal à au moins 0,5 fois le montant de l'offre du ou des lots auxquels le candidat soumissionne ;
- Joindre une attestation de capacité financière (moins de trois mois) émise par une banque certifiant que le soumissionnaire dispose des ressources financières nécessaires ou bénéficie d'une ligne de crédit suffisante pour assurer le préfinancement du marché.

c. Les exigences d'ordre technique et expérience :

- Justifier d'une expérience générale d'au moins trois (3) ans dans la fourniture de consommables informatiques, notamment de cartouches d'encre et de toners, au profit d'organismes publics ou privés ;
- Présenter des preuves documentées de l'exécution satisfaisante d'au moins deux (2) marchés similaires au cours des cinq (5) années précédant la date limite de dépôt des offres. Ces références devront porter sur la fourniture de cartouches d'encre, de toners ou d'autres consommables informatiques comparables en nature et en volume. Elles devront être justifiées par des contrats, bons de commande, attestations de bonne exécution et procès-verbaux de réception ;
- Proposer des cartouches et toners neufs, originaux, non rechargés et non reconditionnés, livrés dans leurs emballages d'origine scellés et parfaitement compatibles avec les modèles d'imprimantes indiqués dans le DAO ;
- Garantir la parfaite compatibilité des consommables proposés avec les modèles d'imprimantes indiqués dans les spécifications techniques du Dossier d'Appel d'Offres. Les références exactes proposées devront correspondre aux références demandées ou, lorsque les produits équivalents sont autorisés, présenter des caractéristiques et des performances au moins équivalentes ;
- Fournir les fiches techniques officielles du fabricant ou tout autre document permettant de vérifier la marque, la référence exacte, la couleur, la compatibilité et le rendement des consommables proposés ;
- S'engager à remplacer, sans frais pour le FONAREV et dans un délai maximal de quarante-huit (48) heures, tout consommable défectueux, incompatible, endommagé ou non reconnu par l'imprimante concernée.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres en formulant une demande écrite au siège social du FONAREV, Immeuble Riviera, 4^{ème} étage, Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, 26, Avenue Colonel Lukusa, Kinshasa/Gombe, (référence : à 100m du Premier Mall), courriel : cgpmp@fonarev.cd, avec copie pour information à jeanmarie.kalombo@fonarev.cd contre un paiement non remboursable équivalent en Francs Congolais de quatre cents dollars américains (400,00 \$ U.S.). La méthode de paiement sera à la banque sur présentation de la NOTE DE PERCEPTION établie par l'ordonnateur délégué de la Direction Générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participations (DGRAD) en indiquant la référence AAON N°04-F/ DG FONAREV/CGPMP/PF/10-2026. Le document d'Appel d'offres sera remis au candidat, sur présentation de la preuve de paiement à la banque, à l'adresse indiquée ci-haut. Ledit dossier peut être transmis tant par voie de courrier qu'en électronique

8. Les offres devront être soumises à l'adresse du FONAREV ci-dessous : Direction Générale du FONAREV, Immeuble Riviera, 4^{ème} étage, Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics, 26, Avenue Colonel Lukusa, Kinshasa/Gombe, (référence : à 100m du Premier Mall) au plus tard **le 10 novembre 2026 à 14h00' (heure de Kinshasa)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus **le 10 novembre 2026 à 14h30' (heure de Kinshasa)**.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, selon le modèle type de la section 3 du présent DAO, d'un montant de 1% de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours à compter** la date limite de soumission.

Pour le Directeur Général en mission,

Kevin NGUNGA MAKIEDI

Directeur Général

